



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M. le *ministre* SWAN propose la première lecture du projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de coopérer avec les municipalités rurales d'Arthur et de Brenda, leurs citoyens et les industries locales afin de mettre en place sans délai une déviation routière temporaire permettant de traverser la rivière Souris sur la route provinciale secondaire 251 près du pont effondré. (D. Lee, J. Williams, M. Préfontaine et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de remettre dans l'état où ils se trouvaient avant les inondations le parc provincial Saint-Ambroise et ses points d'accès afin que le parc puisse rouvrir au plus tard pour la saison 2013. (S. Twist, G. Leblanc, J. Baker et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage de rouvrir la salle d'urgence à Vita le plus tôt possible et qu'elle s'engage à fournir un soutien médical approprié aux résidents du sud-est du Manitoba au cours des nombreuses années à venir. (E. Loeppky, K. Hassard, R. Alexiuk et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports reconnaisse que le piètre état de la route provinciale secondaire 520 entraîne de graves problèmes de sécurité et qu'il envisage d'y remédier en priorisant sa reconstruction. (B. Hallmuth, M. Hallmuth, N. Berard et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé veille prioritairement à ce que de nouveaux foyers de soins personnels et de nouvelles places de soins longue durée soient disponibles dans la ville de Steinbach. (G. Wiens, J. M. Wiebe, N. Wiebe et autres)

---

M. PETERSEN, *président du Comité permanent des ressources humaines*, présente le premier rapport du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 4 décembre 2012, à 11 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

**Question à l'étude :**

Le projet de loi 3 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congés en cas de maladie grave, de décès ou de disparition d'enfants)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave Related to the Critical Illness, Death or Disappearance of a Child)*

**Composition du Comité :**

- M<sup>me</sup> BLADY;
- M. CULLEN;
- M. DEWAR;
- M. HELWER;
- M<sup>me</sup> la ministre HOWARD;
- M. le ministre KOSTYSHYN;
- M. MARCELINO;
- M<sup>me</sup> MITCHELSON;
- M. PETERSEN;
- M<sup>me</sup> ROWAT;
- M. SARAN (vice-président).

Le Comité a élu M. PETERSEN à la présidence.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu les deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 3 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congés en cas de maladie grave, de décès ou de disparition d'enfants)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave Related to the Critical Illness, Death or Disappearance of a Child)* :

Trudy Lavallee	Particulier
Janelle Sutherland	Particulier

**Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :**

(N<sup>o</sup> 3) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congés en cas de maladie grave, de décès ou de disparition d'enfants)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave Related to the Critical Illness, Death or Disappearance of a Child)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé d'ajouter, après le paragraphe 59.9(3) figurant à l'article 3 du projet de loi, ce qui suit :*

**Exception**

**59.9(3.1)** L'employé n'a pas droit au congé prévu au présent article s'il est accusé du crime.

Sur la motion de M. PETTERSEN, le rapport du Comité est déposé.

---

M. le *ministre* STRUTHERS dépose le rapport actuariel de la Caisse de retraite de la fonction publique pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2011.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 17)

---

M. le *ministre* RONDEAU dépose le rapport trimestriel de la Société des alcools du Manitoba — période de six mois — du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2012.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 18)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>mes</sup> ROWAT, CROTHERS et STEFANSON ainsi que MM. JHA et GERRARD font des déclarations de député.

---

L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre que le projet de loi 3 dont a fait rapport le Comité permanent des ressources humaines aujourd'hui soit inscrit au *Feuilleton* du jeudi 6 décembre 2012.

---

M. le *premier ministre* SELINGER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Thelma FORBES, qui a été députée à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont elle a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille de la défunte.

M. le *premier ministre* SELINGER, M. PALLISTER, M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD MM. PEDERSEN et GERRARD ainsi que M<sup>me</sup> ROWAT interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

---

M. le *premier ministre* SELINGER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Samuel USKIW, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

**Mercredi 5 décembre 2012**

---

M. le *premier ministre* SELINGER, MM. PALLISTER et GRAYDON, M. le *ministre* CHOMIAK ainsi que M. GERRARD interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

---

M. le *premier ministre* SELINGER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Laurent DESJARDINS, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* SELINGER, M. PALLISTER, M. le *ministre* ASHTON, M. GERRARD, M. le *ministre* CHOMIAK et M<sup>me</sup> MITCHELSON interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

---

M. le *premier ministre* SELINGER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Parker BURRELL, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* SELINGER, M. PALLISTER, M. le *ministre* KOSTYSHYN, M<sup>me</sup> MITCHELSON, M. le *ministre* STRUTHERS et M. GERRARD interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

---

La séance est levée à 16 h 49, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl REID